Pour ou contre la prison : les arguments « contre »

- **Dans les prisons, c'est la misère qu'on enferme :** ceux qui sont emprisonnés sont souvent des gens qui ont eu une vie difficile, avec des problèmes sociaux (pauvreté, échec scolaire, chômage… 44 % n'ont aucun diplôme, 10 % sont illettrés, beaucoup sont chômeurs et sans liens familiaux). Ces gens relèvent surtout de l'aide sociale : les enfermer ne les aide pas à résoudre leurs problèmes, bien au contraire : on les maintient dans l'exclusion sociale.

- **Certains détenus auraient plus leur place dans des hôpitaux psychiatriques qu'en prison :** en France, on estime que 30 % des détenus ont des problèmes psychologiques et ils reçoivent peu de soins en prison. Pourtant c'est d'un suivi médical dont ils ont besoin !! Enfermer un malade n'a pas de sens. Un exemple : en décembre 2016, un jeune homme de 23 ans a tué trois personnes âgées dans la Drome, sans motif clair. C'est un marginal atteint de graves problèmes mentaux, un paranoïaque qui « entend des voix ». Les experts ont jugé impossible de le juger et l'ont envoyé en hôpital psychiatrique. Cet homme avait déjà fait de la prison… et ça n'a pas donc pas amélioré son état !

- **Les prisons françaises sont surpeuplées avec un taux d'occupation de 116 % et c'est de la maltraitance :** la loi prévoit normalement le droit à la cellule individuelle pour chaque détenu, mais cela est rarement respecté car les prisons débordent. A la prison de Fresnes, la surpopulation atteint même un taux de 204 % : 2600 détenus pour 1300 places (chiffres de 2018), soit environ 3 par cellule de 9 m², avec seulement 6 douches pour 120 prisonniers. Un rapport de l'Etat parle de conditions de vie dégradées : pas d'intimité, peu d'espace, des rats, des bagarres…

- **Les prisons coûtent une fortune en construction et en frais de fonctionnement :** un détenu coûte en moyenne 100 € par jour à la société. 10 milliards d'euros dépensés depuis 30 ans pour construire 20 000 places de prison. C'est un coût considérable payé par l'ensemble des français. Et que de gaspillage pour un résultat si insuffisant !

- **La prison n'est plus dissuasive, elle ne fait plus peur aux délinquants :** on enferme toujours autant de gens et pourtant la délinquance ne diminue pas. La peur a même changé de camp : Julien Dumans, surveillant à la prison des Croisettes à Coulaines, explique *« Aujourd'hui, la prison ne fait plus peur à personne. Les policiers nous disent : en garde-à-vue, les voyous déclarent vouloir être incarcérés ! […] Nous, les surveillants, n'avons que nos gants sur nous en cas d'altercation. Si un détenu a mal dormi et veut en découdre, comment pouvons-nous nous défendre ? »*.

- **La prison est inefficace car 50 % des prisonniers finissent par y retourner :** on affirme même parfois que la prison est « l'école du crime ». Dans les centres de détention, les détenus sont tous mélangés et les petits délinquants fréquentent les grands criminels : c'est l'occasion de créer de « recruter » pour « monter des coups » à la sortie de prison. On sait aussi que l'islamisme se diffuse en prison. Le célèbre juge Loïk Le Floch-Prigent affirme ainsi *« La prison fonctionne comme une fabrique à délinquants, et non comme une aide à la protection des citoyens »*.

- **La prison maintient le détenu dans son statut de délinquant :** la prison ne l'aide pas à sortir de la délinquance pour retrouver une « vie normale » à la sortie de prison. Les programmes de réinsertion sont insuffisants, faute de moyens et de personnels : pas assez d'éducateurs, d'assistantes sociales… En 2018, seuls 15 % des détenus ont eu une formation professionnelle (CAP, Bac Pro…). Les prisonniers sont désocialisés, enfermés parfois 22H sur 24.

- **Face à l'inefficacité de la prison à réduire la délinquance, il faut chercher des alternatives à la prison :** le contrôle judiciaire (liberté dans une zone définie avec obligation de « pointer » régulièrement au commissariat), le bracelet électronique (liberté dans une zone définie, parfois uniquement le domicile), les travaux d'intérêt généraux (exécution d'un travail non rémunéré pour payer sa faute), la liberté conditionnelle (sortie anticipée de prison sous contrôle régulier et avec un projet de réinsertion…). Certaines études montrent que cela permet moins de récidives.

- **La prison ne rend pas vraiment justice à la victime :** enfermer son agresseur ne lui apporte rien, sauf une certaine « vengeance ». Le délinquant en prison n'aide pas à rembourser une voiture volée ou ne guérit pas les blessures de sa victime. Ne vaudrait-il pas mieux privilégier des actions de compensation ? : paiement de dommages et intérêts, services à rendre à la victime ou à la société pour réparer sa faute… La justice n'est pas la vengeance.